

Les pôles de compétitivité

PRÉSENTATION

QU'EST CE QU'UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ?

Un pôle de compétitivité associe, sur un même territoire, **des entreprises, des centres de formation et des unités de recherche publiques et privées**, engagés ensemble sur des projets innovants à vocation internationale.

LE CONTEXTE

Dans un environnement mondial de plus en plus concurrentiel, la France a lancé en 2004 **une nouvelle politique industrielle volontariste** dans laquelle l'innovation et la recherche sont les facteurs essentiels de la compétitivité.

Les objectifs

- **Dynamiser l'emploi**, notamment industriel, par le développement de projets coopératifs innovants et par la promotion des secteurs technologiques à forte valeur ajoutée.
- **Freiner les délocalisations et améliorer l'attractivité des territoires** en rassemblant les compétences et les partenaires sur un territoire donné.
- **Mutualiser les ressources scientifiques et technologiques** en rapprochant les organismes de Recherche et Développement et les entreprises.

LE CALENDRIER

Suite à l'appel à candidature lancé par le gouvernement, 105 projets ont été recueillis au printemps 2005. Le 12 juillet 2005, 66 pôles de compétitivité ont été labellisés. Le 5 juillet 2007, le Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (Ciact) a désigné 5 nouveaux pôles. La France compte désormais **71 pôles de compétitivité** sur l'ensemble du territoire. La politique des pôles de compétitivité a fait l'objet d'une évaluation en 2008 portant, à la fois, sur les mesures nationales de sélection et d'accompagnement et sur chacun des 71 pôles. Les résultats de l'évaluation doivent permettre d'éclairer le gouvernement pour la poursuite et le renforcement de cette politique.

Source : Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (Diact).

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ EN MIDI-PYRÉNÉES

En juillet 2005, deux pôles ont été labellisés :

- **Aerospace Valley** FICHE **B**
- **Cancer-bio-santé** FICHE **C**

En juillet 2007, un troisième a été validé :

- **Agrimip Innovation** FICHE **D**

La région Midi-Pyrénées est également impliquée dans quatre autres pôles interrégionaux :

- **Elophys** FICHE **E**
- **Céramique** FICHE **F**
- **InnoViandes** FICHE **H**
- **ViaMéca** FICHE **G**

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Un minimum de 1,5 milliard d'euros sur trois ans (2006-2008) est prévu pour le financement des pôles de compétitivité :

- 160 millions d'euros d'exonérations fiscales et d'allègements de charges,
- 830 millions d'euros issus du fonds unique interministériel, destinés à soutenir les projets de Recherche et Développement,
- 520 millions d'euros alloués par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations, de l'Agence nationale de la recherche (ANR), de l'Agence de l'innovation industrielle (AII) et du groupe Oseo.

De nombreuses collectivités territoriales apportent un soutien supplémentaire aux pôles implantés sur leur territoire.

Les réseaux de recherche du Ministère de la recherche et les programmes européens peuvent également contribuer à leur financement.